**Ressources minières dans les Amériques : Mutations d’un continent**

**Résumé des propositions sélectionnées**

**CONFERENCIERS INVITÉS:**

* **Alain DENEAULT**: (Enseignant en sciences politiques, Université de Montréal) : *Une industrie extractive hors de tout contrôle.*
* **Maristella SVAMPA** (Professeure, Universidad Nacional de La Plata - Argentine, CONICET) : *Néo-« développementisme » extractiviste, gouvernements et mouvements sociaux en Amérique latine.*
* **Michel DESHAIES** (Professeur en géographie, LOTERR, Université de Lorraine) : *Mines et environnement dans les Amériques: les paradoxes de l'exploitation minière.*
* **Juliette RENAUD** (Chargée de campagne Energies et Industries Extractives, Amis de la Terre) : *De l'absence de consultation des populations locales à l'articulation internationale des résistances : expériences et stratégies de la société civile.*
* **Sébastien VELUT** (Professeur en géographie, Directeur IHEAL, Directeur CREDA, Université Paris 3 Sorbonne Nouvelle) : *L’Amérique latine dans la géopolitique des ressources naturelles.*
* **Susanne BERTHIER** (Professeur, Etudes amérindiennes, CEMRA-ILCEA4, Université Grenoble Alpes) : *Exploitation des ressources minières de l'Ouest américain: Quel avenir pour l'uranium?*

**CONFÉRENCIERS SÉLECTIONNÉS (par ordre d’apparition au programme) :**

**Marie FORGET (Maître de conférences, EDYTEM, Université de Savoie) et Silvina CARRIZO (Chercheuse en géographie, CONICET, Argentine) : *Exploitation minière des Andes en Argentine. Mutation d’une périphérie nationale.***

L’activité minière en Argentine est devenue très dynamique et essentielle pour l’économie du pays, replaçant la cordillère des Andes, au cœur des problématiques économiques, politiques et sociales, provinciales et nationales. Le développement exponentiel du potentiel géologique a été facilité par l’instauration d’un cadre législatif spécifique, dans les années 1990, favorisant de nouvelles exploitations de grande envergure. Les investissements proviennent d’une trentaine de pays représentant plus de 150 entreprises, dont plus de la moitié sont originaires d’Amérique du Nord[[1]](#footnote--1). La participation des acteurs locaux -dont le principal actionnaire est souvent l’Etat- n’est pas négligeable. Mais la répartition inégale des capitaux investis interroge les rapports Nord/Sud, d’autant que les minéraux extraits sont pour la grande majorité destinés à l’exportation (Szablowski, 2007). L’exploitation et la prospection des gisements d’or et d’argent représentent à eux seuls, la moitié des sommes investies dans les projets miniers. La croissance des activités minières a été forte et soutenue au long du XXI siècle : les exportations sont passées de 3 milliards de dollars en 2002 à 16 milliards en 2011. Sur la même période, le nombre de projets, inférieur à 20, est monté à plus de 600. L’activité fournit plus d’un demi-million d’emplois, le gouvernement considérant ces dix dernières années comme «  la décennie minière » (Secretaría de Minería 2011). L’évolution tend vers une multiplication et un renouvellement des acteurs politiques, économiques et sociaux, souvent en mal de gouvernance (Svampa et al., 2011). Notre travail propose d’aborder la complexité du développement de cette industrie minière à l’aune des rapports de pouvoirs entre les compagnies du Nord et les pouvoirs locaux, déclinant l’analyse de ces relations à différentes échelles, en observant tant leur impact dans les intégrations régionales que les effets sociaux de leur implantation (Saguier, 2012). Parmi nos préoccupations, la question de l’énergie est centrale. L’exploitation des mines est énergivore, et la disponibilité ainsi que la tarification de l’énergie est déterminante pour ces activités, tant dans leur implantation que pour leur développement. Les mines fournissant des ressources énergétiques sont aussi au cœur de nos intérêts. Afin de mieux appréhender les évolutions, nous avons choisi de centrer nos recherches sur les provinces de Catamarca et de San Juan, qui représentent plus du tiers des projets miniers du pays et de faire appel à des études de cas:

- dans la Province de San Juan, de l’entreprise canadienne Barrick Gold (1) la mine d’or Pascua Lama, premier projet binational au monde et (2) la mine d’or et d’argent de Veladero, pionnière, car alimentée par l’éolienne la plus haute du monde qui fourni plus du tiers de l’énergie nécessaire au fonctionnement des installations.

- dans la Province de Catamarca, deux sites où l’Etat participe à l’activité (3) les mines de cuivre et d’or de Bajo la Alumbrera appartenant à Yacimientos Mineros de Agua de Dionisio YMAD, société de la Province de Catamarca, l’Université Nationale de Tucumán et la Nation) et (4) Cerro Atajo propriété de la SOMICA, Société d’Economie Mixte créée par le gouvernement de Catamarca.

Nous aborderons ainsi les mines et leurs impacts sur l’integration régionale, le secteur énergétique et les territores andins.

**Marine JOBERT (Journaliste spécialisée en environnement), María Amalia LORDA (Professeure en géographie, Universidad nacional del Sur, Bahía Blanca, Argentine), et François TAULELLE (Professeur en géographie, LISST CNRS, CIEU, Université de Toulouse): *Argentine : la conquête du gaz de schiste pour quel développement territorial ?***

Le gaz et le pétrole de schiste suscitent un engouement extraordinaire en Europe et surtout dans les Amériques. L’essentiel de la production scientifique sur ce sujet s’organise en trois grands domaines :

* l’économie : prévisions d’exploitation, impact sur les créations d’emplois ;
* la technique de capture du gaz : fragmentation hydraulique ou recherche d’autres solutions;
* la géopolitique : marché mondial, conséquences de cette exploitation sur l’indépendance énergétique des Etats.

La dimension paysagère et plus globalement territoriale est faiblement prise en compte dans les analyses produites. C’est dans ce contexte que nous nous proposons de regarder de près, en Argentine, plus particulièrement dans le Nord de la Patagonie, dans quelles conditions se fait l’exploitation de ce gaz. Comment le territoire, ses acteurs et ses usages traditionnels sont-ils impactés par cette exploitation ? Quels en sont les formes et les éléments clés ? L’intervention s’attachera à montrer l’impact que ce mode de production peut avoir dans des zones qui sont d’importantes réserves d’eau et l’incidence de cette exploitation sur les populations locales, en particulier les Mapuches. Notre communication abordera aussi les questions géopolitiques. En effet, depuis son élection en 2002, C. Krichner, Présidente de la république argentine, a développé une politique protectionniste, nationalisant la production pétrolière. Cependant, la faible capacité d´investissement des entreprises nationales a obligé le gouvernement argentin à faire appel à des compagnies américaines pour investir et mettre en valeur le gaz et le pétrole de schiste, avec la signature de contrats le plus souvent secrets. Ainsi en juillet 2013, la compagnie pétrolière argentine YPF a signé un accord avec le géant américain de l’énergie Chevron pour l’exploitation et la production d’hydrocarbures non conventionnels dans la province de Neuquen. Dans ce contexte les gouvernements locaux ont adhéré à la mise en place de l’exploitation du gaz de schiste mais en contrepartie, ils ont demandé au gouvernement national la création d’écoles, d’hôpitaux, de maisons etc. La population locale hésite donc entre les promesses d´emploi et de création de certaines infrastructures et les risques environnementaux que pose l’exploitation du pétrole et du gaz de schiste. Notre communication prendra appui sur des entretiens réalisés, une bonne connaissance du terrain (présence d’un collègue professeur sur place et missions d’un professeur français) et une analyse des documents journalistiques et techniques relatifs à l’exploitation du gaz et pétrole de schiste en Argentine.

**Catalina TORO PEREZ (Professeure en sciences politiques, Université nationale de Colombie). *Géopolitiques extractives minières dans la région andine : Maîtrises énergétiques et confrontations sociales.***

Les changements géopolitiques andins dans la dernière décennie, s'expliquent en grande partie par les mouvements sociaux qui ont émergé contre l'Accord de libre-échange des Amériques (ZLEA), les accords de libre-échange avec les pays andines (ALE) et en général contre les garanties qui ont cherché à obtenir les corporations multinationales privées pour le contrôle et la maîtrise des ressources stratégiques tels que le charbon, le pétrole, l’eau, la biodiversité, les produits pharmaceutiques et agroalimentaires, dans la région. Ces événements ont conduit à l'émergence de nouveaux gouvernements nationaux progressistes comme le Venezuela (1999), la Bolivie (2006) et l´Equateur (2007) qui, commencent à confronter des nouvelles contradictions sur le contenu du processus historique d'intégration et ses possibilités futures.

Même si les nouveaux gouvernements de gauche en l’Amérique Latine ce sont positionnés contre le modèle capitaliste néolibérale, l'Initiative pour le développement de l'infrastructure régionale en Amérique du Sud (IIRSA) conçue auparavant par la Banque Mondiale dans le cadre du ZLEA, devient aujourd'hui l´épine dorsal qui soutient la nouvelle politique d´intégration énergétique « endogène » de l´Amérique du Sud. Toutefois, ce projet n'est pas étranger aux pressions énormes qui résultent de l'intégration de ces pays dans un système économique mondiale autour d'une nouvelle géopolitique de l'énergie à partir de nouveaux centres de puissance comme la Chine et la Russie qui commencent à intervenir en l´Amérique Andine et des Caraïbes, notamment en Equateur, La Bolivie et le Venezuela. Nous voulons présenter notre point de vue de la contradiction entre les modèles de maîtrise énergétique ouverte aux règles de commerce internationale, gérés par des traités de libre-échange avec les Etats Unis et l´Europe, (en la Colombie et le Pérou) et des modèles de maîtrise énergétique « endogènes » avec de fort rapports avec la Chine et la Russie (Venezuela, Équateur et Bolivie) à travers une étude comparative des politiques de l'extraction minière dans la région andine. Notre hypothèse : Les deux modelés, paradoxalement, dans les dernières décennies, révèlent l´intensification des mesures visant à renforcer l'investissement étranger, structurant une nouvelle gouvernance global du secteur minier avec le développement des cadres juridiques (des codes miniers à partir de la fin des années 90s a Venezuela, Colombie, Equateur, Pérou et Bolivie) ouvertes aux nouvelles conditions du marché global de l´Energie. Ces contradictions ont des expressions dans le territoire andin et amazonien, où de nouvelles hégémonies régionales sont construites et des nouveaux mouvements sociaux montent dans l'espace de la confrontation politique contre l´exploitation aurifère a grande échelle. Comme réponse, au long des années 2012-2013 en Colombie, le Pérou, l´Équateur et la Bolivie, les Etats coordonnent une nouvelle règlementation visant le droit des peuples autochtones á la consultation préalable par rapport aux projets stratégiques minières. Bien que les revendications fondamentales des mouvements indigènes et locales dans la région andine, ont été centrées historiquement sur la défense des droits à l´autonomie locale, la construction de cette nouvelle cadre institutionnelle, affecte la cohésion des communautés locales, renforçant paradoxalement, le pouvoir politique des corporations minières globales aurifères notamment, qui commencent, à travers des dispositifs juridiques étatiques et en même temps avec des mesures coercitifs privés de sécurité à imposer des nouveaux consensus à partir de la criminalisation des communautés locales, (le cas du projet La Colosa en Colombie et Cajamarca en Pérou) comme résultat des portes giratoires entre les entreprises et les gouvernements dans une nouvelle phase du gouvernance par contrat.

**Claude LE GOUILL (Docteur en sociologie, CREDA, Université Paris 3 Sorbonne Nouvelle) *La Bolivie entre néo-développementalisme d’Etat et « Bien Vivir ». Les mines du Nord Potosi et leurs acteurs politiques.***

Depuis l'entrée en vigueur de la Nouvelle Constitution Politique de l’État (NCPE) en 2009, la Bolivie est reconnue comme État Plurinational. Ce changement historique, dans ce pays où la population indigène bien que majoritaire était exclue des principales fonctions du pouvoir, est intervenu à la suite d'un cycle de protestation entre 2000 et 2005 qui s'acheva par la victoire d'Evo Morales, le premier président « indigène » du pays. Ces mobilisations avaient pour enjeux centraux le changement de constitution – afin de faire reconnaître les droits des peuples indigènes – et la gestion des ressources naturelles. Selon le vice-président de Bolivie, l'intellectuel Alvajo Garcia Linera, le projet est en effet d'inscrire la Bolivie dans un « capitalisme andino-amazonique » articulant les économies familiales, communautaires et modernes industrielles. Mais si les hydrocarbures sont rapidement « nationalisées », le secteur minier reste cependant encore divisée entre nationalisation, système de coopératives privées et gestion communautaire.

De nombreux chercheurs ont cherché à qualifié le gouvernement de Morales, entre « indigénisme » (Mayorga) et national-populaire (Svempa) ou encore comme une articulation entre l'indigénisme, le marxisme et le nationalisme révolutionnaire avec une forte consonance productiviste (Stefanoni et Do Alto, 2006). Ces différents secteurs se retrouvent cependant aujourd'hui en concurrence, le gouvernement s'orientant de plus en plus vers la narrative « souverainiste » et national-populaire, héritée de la révolution de 1952 et fortement ancré dans l'imaginaire national, avec un projet néo-développementaliste étatique. Les organisations indigènes se désolidarisent ainsi progressivement du gouvernement et de ses projets portant atteintes à leurs territoires et à l'environnement, au nom notamment du « *Bien Vivir* », notion centrale du projet développementaliste gouvernemental initial, qui repose, non sans mystification, sur l'harmonie et de respect mutuel entre l’Homme et la Nature.

La communication cherchera à revenir sur ces tensions autour de la gestion des bassin minier dans ce contexte national, tout en se référant à une étude réalisée dans la région du Nord Potosi durant la thèse. Cette région est connue pour ses mines d'étain, nationalisées en 1952 et où prédominaient le puissant syndicalisme ouvriériste-marxiste de la Centrale Ouvrière Bolivienne. A travers un aperçu historique, nous montrerons l'évolution de cette gestion minière dans la région, en la réarticulant au contexte national et international, et des forces sociales qui en découlent. L'exposé terminera par l'analyse de deux conflits récents dans les mines de Mallku Khota et Amayapampa (celle-ci avait déjà connu le dénommé « massacre de Noël » en 1996), qui ont opposé différents secteurs sociaux – indigènes, mineurs, entreprises multinationales et État – en prenant soin d'analyser les différents discours. Par son histoire et la force de ces luttes, la région du Nord Potosi est un exemple important de l'évolution de la Bolivie et de la manière dont ces différents projets politiques contribuent à une redéfinition des acteurs de la vie politique, qui agissent tout autant sur ces politiques que ces politiques agissent sur eux.

**María Teresa GUTIÉRREZ-HACES (Chercheuse, Institut de Recherches Economiques de l’Université Nationale Autonome du Mexique) : *Investissements étrangers et néoextractivisme en Amérique latine. La stratégie des gouvernements vis-à-vis des sociétés minières dans le cadre des accords bilatéraux de protection à l’investissement.***

Le processus de reprimarisation économique en Amérique latine, notamment liés au secteur extractif, a produit de nombreux changements dans les relations entre les sociétés transnationales et les gouvernements. Ce communication examine comment tout au long de ce processus, les gouvernements et des communautés, mais aussi des entreprises concernées, ont participé unilatéralement  à la restructuration des règles, ainsi que les coutumes régissant les relations entre les acteurs impliqués dans les activités minières et dans le processus de appropriation de l'espace impliqué dans une telle activité.

En particulier, ce document examine comment les gouvernements latino-américains ont donné en réponse aux conflits qui ont surgi entre les sociétés transnationales et les communautés, en particulier du point de vue des exigences que les entreprises ont portées contre les gouvernements par le biais des mécanismes d'arbitrage international.  Ces exigences ont inévitablement impliqué de plusieurs millions de dollars des compensation qui immanquablement les gouvernements latino-américains devront  payer.

Ce document vise à explorer les mécanismes alternatifs élaborés par les gouvernements pour résoudre ces conflits. Pour ce faire, est une revue des stratégies mises en œuvre par voie nationale ou multilatérale pour résoudre le conflit dans le secteur extractif.

L´intensité du  processus de reprimarisation pourrait  difficilement être comprise, sans prend en compte les changements structurels qui se sont produits dans de nombreux pays d'Amérique latine depuis le milieu des années quatre-vingt, ils ont eu pour effet que les gouvernements ont cédé leurs prérogatives à des capitaux privés sur l'exploitation et l'utilisation des ressources naturelles.

Considérant que ces mesures étaient insuffisantes pour protéger les sociétés transnationales, les pays développés ont négocié la protection des investissements, qui a établi un *modus operandi* sur la base duquel les gouvernements bénéficiaires de capitaux, doivent protéger et faciliter la circulation des capitaux. Ces accords sont devenus un outil d´immense valeur pour les entreprises pour protéger leurs activités, en particulier ceux liés aux ressources naturelles.

Stratégies de défense, à la survie et même réarrangement des pays d'Amérique latine aux ravages des compagnies minières, a été loin d'être homogène, son importance est qui reflètent la diversité des stratégies conçues par les gouvernements pour atténuer l'impact de l'IED dans le secteur extractif. Ces formes de résistance ont créé l'histoire, la jurisprudence et des approches alternatives qui commence à être considéré par d'autres pays extérieurs à la région.

**David LEADBEATER (Professeur agrégé en sciences économiques, Université Laurentienne, Canada) : *L’industrie minière canadienne et les Amériques : Une nouvelle phase de développement ou de dépendance impériale ?***

Le Canada et quelques autres « puissances moyennes » comme le Brésil sont devenus des facteurs importants dans le système mondial d'exploitation des ressources mondiales. Cependant, l'expansion massive de l'industrie minière canadienne (y compris le pétrole et le gaz) depuis les années 1990 a été accompagnée par une vague de critiques intenses contre l'industrie et l'État canadien dans la mesure où ils ont été souvent critiqué comme impériale et impérialiste, en particulier en ce qui concerne l’Amérique latine et l’Afrique.[[2]](#footnote-0) Cette critique des sociétés transnationales canadiennes et les gouvernements canadiens a existé dans les décennies précédentes, il est donc important de déterminer ce qui est nouveau dans la situation actuelle, en particulier dans la structure et le développement des industries extractives, si ceux-ci ont affecté les relations du Canada avec d'autres pays dans les Amériques et le rôle de la politique de l'État à répondre à de nouveaux développements.

Tout d'abord, l'étude identifie les tendances à long terme de l'investissement dans l'industrie minière, avec une attention au rôle des principaux minéraux dans la phase actuelle de développement industriel, et à la géographie de l' épuisement et des flux internationaux de minéraux entre le Canada et d'autres pays des Amériques. Ces changements seront comparés aux modèles classiques impériales de la période antérieure à la Deuxième Guerre mondiale.

Deuxièmement, l'attention est accordée à la façon dont les changements technologiques associés à la mondialisation ont réduit les avantages directs de l'exploitation minière pour l'emploi et le développement économique dans les régions de l'arrière-pays et ont renforcé les inégalités de classe et de genre au sein des régions de l'arrière-pays. La tension de la métropole-l'arrière-pays a augmenté les conditions de vie dans les régions de l'arrière-pays stagnent ou se détériore à la fois relativement souvent absolument, y compris pour les peuples indigènes.

Troisièmement, l'étude examine la réponse de l'industrie minière et de l'État au Canada aux nouvelles conditions économiques de l'industrie extractive dans lesquels il ya des conflits croissants entre le système mondial de l'extraction des ressources et l’accumulation des crises environnementales et de développement, en particulier dans l'arrière-pays. Il est prévu que le gouvernement canadien ainsi que les principales forces politiques de l'opposition entrent en conflit sur des questions significatives comme l'augmentation des taxes de rentes de ressources, la reconnaissance des droits sur les ressources autochtones et une réglementation plus stricte; cependant, le système politique ne reconnaît pas encore la transformation fondamentale dans l'industrie minière qui est nécessaire pour résoudre les crises de développement économique et de l'environnement.

**Carmen SALAZAR-SOLER (Ethnologue, Directrice de recherche CNRS, CERMA, EHESS Paris) : *La place de l’ethnicité dans les conflits miniers environnementaux  dans les Andes du Pérou (XXème-XXIème siècles).***

Nous proposons une réflexion sur la place qu’occupe l’ethnicité dans les discours et les actions des différents protagonistes des conflits miniers socio-environnementaux actuels ou récents dans les Andes du Pérou. À travers l’analyse des discours et des actions des organisations qui s’opposent à l’activité minière, de l’État et des entreprises minières, nous poserons la question de l’émergence d’un discours indigène minier et de sa représentativité auprès des populations locales et examinerons le contexte international et national de son émergence. Nous montrerons comment certaines populations locales demandent à être reconnues comme « peuples (ou communautés) indigènes » afin de préserver leur territoire des impacts de l’activité minière dans le cadre de l’application de la Loi péruvienne de consultation préalable des peuples indigènes et de l’Accord 169 de l’OIT. Nous montrerons comment cette auto-identification comme « peuple indigène » traduit une demande de reconnaissance effective de leur citoyenneté et de participation accrue à la vie nationale de la part de certains secteurs marginalisés de la société péruvienne.

**Kyra GRIECO (Doctorante en anthropologie, EHESS Paris) : *Les défis de la résistance à l’exploitation minière : identité, autochtonie et nationalisme dans les Andes nord péruviennes.***

Sur la base d’une recherche ethnographique menée entre 2010 et 2013 dans la région nord péruvienne de Cajamarca, cette communication se centrera sur les stratégies de lutte adoptées par les acteurs d’un mouvement social local en opposition à la construction d’un projet minier à grande échelle. Cet exposé aura pour but de réfléchir aux dynamiques complexes joignant acteurs et discours très variés dans une cause commune, ainsi qu’aux tensions qui surgissent de cette rencontre et à leurs possibles conséquences sur les structures sociales et politiques existantes.

L’évidente iniquité dans la répartition des impacts et des bénéfices de l’extraction minière ont progressivement mis en valeur les inégalités historiques qui marquent la société péruvienne. Le « boom minier » des dernières vingt années a poussé les populations affectées par les activités extractives à défier leur statut de « citoyens de seconde classe » ainsi que le centralisme de la capitale. Cette configuration et les revendications qui en surgissent créent une demande claire de démocratisation, en commençant par une réinterprétation des hiérarchies sociales et une différente gestion des ressources, mais la façon de donner voix à ces demandes est souvent débattue et incertaine.

Durant les deux années de résistance, le mouvement social est parvenu à construire une identité culturelle aux traits ethniques commune aux manifestants de secteurs sociaux différents, dont l’identité locale et les origines paysannes constituent la matrice. Cette identité oppose les résidents locaux aux étrangers de l’entreprise minière d’un côté, et aux élites de gouvernement de la capitale de l’autre, en s’appuyant sur la notion~~s~~ de territoire et de culture propre. Néanmoins, dans une région historiquement identifiée comme métisse, la représentation et la défense de cette identité pose problème~~s~~ car elle ne s’insère pas aisément, ni dans la « communauté imaginée » nationale, ni dans le cadre des revendications autochtones soutenues par la communauté internationale. Au sein du mouvement social naissent ainsi factions et discours compétitifs, articulant une pluralité d’acteurs de différente extraction (locale, nationale et internationale), avec différents référents idéologiques (environnementalisme, droits autochtones, etc.) et ressources pratiques et discursives, nous offrant l’opportunité de réfléchir aux multiples enjeux impliqués par la résistance à l’extraction minière.

**Emmanuelle PICCOLI (Anthropologue, chargée de recherche au Fonds national de la recherche scientifique en Belgique / LAAP et DVLP, Université catholique de Louvain) : *Luttes citoyennes dans les Andes péruviennes : champs d’action et épuisement institutionnel. Une analyse à partir du cas du conflit autour du projet minier Conga (Cajamarca).***

Dans la région de Cajamarca, au Pérou, le projet minier à ciel ouvert Conga, extension de la mine de Yanacocha (Newmont Mining Corporation - International Finance Corporation - Buenaventura) a généré une opposition populaire massive depuis l’acceptation de son étude d’impact environnemental en octobre 2011. Les mobilisations sont passées par des phases aigues et des périodes plus calmes, mais sans que le problème ne soit résolu. La sévère répression des manifestants a, en outre, causé cinq morts. Au Pérou, l’opposition à ce projet est devenue emblématique des luttes autochtones et paysannes, mais aussi des positionnements critiques vis-à-vis de l’exploitation des ressources naturelles, placés au centre de l’actuel modèle de développement du pays.

Dans cet exposé et à partir d’une approche de terrain de longue durée (2005-2013), nous voudrions montrer comment ce conflit peut être compris comme une lutte pour la participation politique des populations aux décisions concernant l’utilisation du territoire et de l’eau. Nous identifierons cinq champs (Bourdieu, 2000) où ont lieu, simultanément, ces batailles citoyennes. Nous montrerons comment ces acteurs (organisations paysannes, fronts de défense, ONG, politiques locaux…), utilisent des ressorts très variés pour faire entendre la voix de l’opposition dans ces divers registres (Boltanski et Thévenot, 1991).

Le premier champ est un champ légal. Ainsi, en dépit d’un cadre législatif clos et centralisé, des actions de recours ont été menées aux niveaux national et international pour faire stopper le projet en se basant sur deux arguments principaux : le droit à un environnement sain et le droit de peuples autochtones à être consultés.

Le deuxième champ est technique. Les expertises et les commentaires se sont en effet multipliés laissant apparaître l’absence de neutralité des perspectives scientifiques et l’exclusion du débat des perspectives andines et paysannes sur le territoire (de la Cadena, 2011).

Le troisième est, lui, rhétorique. Dans la presse sur les réseaux sociaux se sont jouées des batailles langagières et figuratives, renvoyant à des imaginaires et des modes de relation à l’environnement en conflit les uns avec les autres (Descola, 2005).

Le quatrième, qui a retenu l’attention de la presse et des médias, est un champ de bataille politique, notamment pour le contrôle des mairies provinciales et de la Présidence régionale ainsi que la négociation de marges de décisions décentralisées vis-à-vis de l’Etat central. Enfin, le cinquième champ est celui de la rue et de la manifestation, contré de manière radicale par le gouvernement.

Au travers de notre exposé et de l’analyse de ces champs de luttes, nous montrerons comment l’épuisement des canaux institutionnels de participation populaire, qu’ils soient juridiques, techniques ou politiques, laisse entrevoir le rétrécissement de l’espace démocratique, celui-ci souffrant également du contrôle des médias et de la répression imposée aux acteurs sociaux s’exprimant dans l’espace public.

**Christiane GAGNON (Professeure en sciences humaines, CRDT, Université du Québec à Chicoutimi) et Majella-J GAUTHIER (Professeur émérite en sciences humaines, LERGA, Université du Québec à Chicoutimi) : *Zones de sensibilité et vulnérabilité territoriale régionale : le cas du projet d’exploitation des gaz de schiste dans les basses-terres du Saint Laurent (Québec).***

L’exploitation du gaz et du pétrole de schiste aux États-Unis (ÉU) et au Canada, selon la nouvelle technologie de fracturation hydraulique, est venue changer la donne de leur portrait énergétique. Car il est prévu que les ÉU atteignent une indépendance énergétique face au pétrole. Le Québec, importateur de pétrole et de gaz (30Mtep, chiffres 2009 ), n’échappe pas à l’attrait de l’exploitation de ses ressources gazières et d’abord pétrolières. La découverte du gisement d’Utica, qui recouvre une grande partie habitée du sud-ouest de la *Belle province*, a entraîné, à l’abri des regards, la vente des droits d’exploration aux multinationales minières.

Toutefois, en 2010, les premières opérations d’exploration en milieu urbain et rural ont soulevé l’ire de la société civile et des municipalités. Devant l’ampleur de la contestation des maires et des groupes de citoyens, Québec, via le Bureau des audiences publiques sur l’environnement  (BAPE), lance une première consultation publique (2011) afin de définir, seulement, des règles d’encadrement pour l’industrie. Dans son rapport, Le développement durable de l’industrie des gaz de schiste au Québec, le BAPE l’environnement fait état d’impacts possibles sur la qualité de vie des citoyens et la qualité de l’environnement (BAPE, 2011: 234). Face au manque de connaissances sur les impacts, notamment sociaux, de cette nouvelle industrie, il propose la réalisation d’une **évaluation environnementale stratégique** (ÉES)\* par un comité multipartite. Ce comité élabore un *Plan* qui comporte 77 études et dont la synthèse est prévue novembre 2013. Une de ces études identifie le besoin d’un inventaire territorial et une évaluation du potentiel archéologique.  C’est de cette étude dont il est question. Comme le contexte sociopolitique d’exploitation des gaz de schiste est en mouvement, tant dans le monde qu’au Québec (instauration d’un moratoire en avril 2013, annonce d’audiences publiques pour 2014), il apparaît pertinent de présenter et discuter la méthodologie de l’inventaire réalisé, les résultats originaux obtenus et la réflexion qui s’ensuit, dans une optique critique de planification et d’aménagement durables du territoire.

Deux objectifs spécifiques ont été poursuivis par l’inventaire territorial réalisé, soit identifier 1) des aires et secteurs de sensibilité, à l’échelle des 30 Municipalités Régionales de Comtés (MRC), comprises dans les 3 régions administratives du Québec, et 2) une zone de vulnérabilité territoriale, à l’échelle interrégionale, pour les territoires potentiellement exposés à cette exploitation. Afin de recouvrir l’ensemble du territoire sur la base des usages territoriaux existants (99%), onze composantes ont structuré l’architecture du SIG, sur la base de l’unité territoriale microrégionale : 1) l’espace urbanisé, 2) l’espace agricole, 3) le potentiel agricole, 4) les milieux humides, 5) les aires protégées,6) l’espace forestier, 7) les érablières, 8) l’hydrographie, 9) les sites archéologiques et les monuments historiques, 10) le potentiel archéologique, 11) les territoires d’intérêt régionaux: historique, culturel, esthétique et écologique. En bref, en combinant l’analyse des aires et secteurs de sensibilité, des enjeux socioenvironnementaux régionaux à celle de la vulnérabilité territoriale, nous avons tenté d’éviter le piège de la simple description, normalement rattachée à un inventaire de ce type,  pour donner une cohérence, un sens à l’ensemble des données, compte tenu des enjeux soulevés par le développement gazier, voire pétrolier, pour les populations locales et humaines, présentes et futures.

\*Ceci n’est pas la même chose qu’un étude d’impact puisque c’est une filière de production industrielle qui est ici étudiée et non pas des projets. Le *Plan de réalisation* définissait au préalable le thème et le contenu global des études à réaliser

**Leslie JARAMILLO (Doctorante en sciences politiques et sociales, Université catholique de Louvain) : *Construction de capacités productives dans les zones d’influence minière, le cas du Pérou.***

Le secteur minier est considéré comme l'un des secteurs les plus dynamiques de l'économie péruvienne au niveau macroéconomique. Le secteur minier contribue fortement au PIB et aux exportations et recettes fiscales à travers du paiement de l'impôt sur le revenu. Cependant, au niveau microéconomique, le secteur minier est considéré comme l'un des principaux générateurs de conflits sociaux et environnementaux dans le pays. Cette contradiction a motivé l'intérêt croissant pour faire des recherches qui analysent, au niveau micro, le rapport entre l'exploitation minière et le bien-être.

L’activité minière est très importante pour l'économie péruvienne. Les revenus générés pour ce secteur représentaient (en 2011) le 28% du PIB et le 57% des exportations totales. Cependant, les inégalités demeurent. L’incidence des inégalités et de la pauvreté demeure liée au cadre rural et aux populations indigènes habitant zones minières. L’Etat joue un rôle fondamental à travers des gouvernements régionaux et locaux car ils garantissent le respect des droits des citoyens, ou tout au moins ils devraient le faire. Le but de la présentation sera d’analyser l’espace social dans lequel l’activité minière se développe au Pérou. Pour accomplir ce but on étudiera l’expérience du travail du Projet PRA (Projet de Réduction et Soulagement de la Pauvreté au Pérou), projet financée par l’Agence Internationale des Etats Unis. Le Projet PRA a travaillé dans six zones minières du Pérou pendant la période 2009-2013.

Il y a une multiplicité d'acteurs liés à l'activité minière: la population habitant la zone d’influence, l’entreprise privée, les gouvernements locaux et les agences de coopération. Le projet PRA a essayé de renforcer les capacités et les ressources matérielles et humaines des zones minières afin de faire plus attractive l’investissement privée. En agissant comme un pont entre les producteurs locaux, les entreprises, les partenaires privés de ressources, et les gouvernements régionaux et locaux, le projet a recherché de nouveaux partenariats et des programmes de collaboration afin de stimuler le développement des populations vivant à haute altitude et dans les zones minières.

**Apoli Bertrand KAMENI (ATER, SciencesPo Lyon, Université Lyon 2) : *Croisement du global et du local : montée des demandes mondiales d'or et insécurité en Guyane (française).***

L’insécurité générée par la course aux ressources minières constitue largement l'une des principales clefs d'analyse et de compréhension de la dynamique de l'Amérique depuis sa découverte par Christophe Colomb en 1492. Dans le cadre de l'économie mercantile pré-industrielle, elle se cristallisa avec la plus violente ruée vers les métaux précieux, notamment dans les fameuses mines de Potosi au Pérou. A l'ère industrielle naissante, elle s'était manifestée également de façon « pionnière » entre le Pérou et le Chili à l'occasion de la guerre des nitrates (1879-1884), « l'une des premières guerres modernes provoquées directement et uniquement par l'ambition d'arracher au voisin une richesse minérale » (De Launay, 1919).

Aujourd’hui encore, cette dynamique conflictogène des mines demeure caractéristique de l'Amérique latine. Elle caractérise notamment la Bolivie où, à côté des mines d'étain, les ressources lithinifères sont sources de tensions à l’aune du développement des véhicules électriques, alimentés par des batteries au lithium. Elle s’intensifie en Colombie, où l'or est devenu la principale source de financement de la rébellion des FARC. Elle opère de la même manière au Mexique, où certains narco-trafiquants ont basculé, dans l'exploitation et l'exportation illégales de minerais de fer. Elle est omniprésente au Pérou, où le conflit minier de Cajamarca autour de gisements d'or et de cuivre n’a cessé d'enfler.

Aussi, la Guyane n’échappe-t-elle pas à cette dynamique des mines. En effet, depuis la découverte des gisements alluvionnaires d’or dans la seconde moitié du XIXème siècle, elle est entraînée dans le mouvement mondial de quête et de conquête du métal jaune. Objet de l’attention des chercheurs du précieux métal, elle est régulièrement marquée par de véritables ruées vers l’or. Depuis la moitié des années 1990, la Guyane est ainsi devenue l’un des plus importants producteurs d’or mondiaux par habitant, suscitant, comme un siècle plus tôt, des convoitises et des rivalités. Elle est devenue depuis lors un théâtre d’affrontements entre orpailleurs illégaux venus des États limitrophes, au point de requérir la mobilisation permanente de l’armée française.

Cette nouvelle guerre de l’or, souvent minorée, suscite pourtant plusieurs interrogations. Quels sont les véritables acteurs de ce nouveau rush vers l’or guyanais ? Les États limitrophes jouent-ils un rôle actif comme au XIXème siècle ? S’agit-il véritablement de compétitions et d’affrontements locaux pour des ressources locales ou ceux-ci s’inscrivent-ils dans un mouvement plus large ? Plus fondamentalement, dans la mesure où ailleurs dans le monde, les régions dotées de ressources rares (Tibet, Groenland, R. D. Congo, Mali, Roumanie, Nunavut…) sont en proie à de vives tensions, quelle logique d’ensemble pourrait contribuer à éclairer le théâtre guyanais ?

Aussi, l’intervention se propose-t-elle d’explorer et de mettre en perspective ces préoccupations dans leur complexité. En particulier, elle s’attachera à tenter de démontrer que l’insécurité dans mines guyanaises, dans ses différentes formes, résulte largement du croisement conjugué d’enjeux locaux et globaux : d’une part, les luttes et rivalités à l’échelon national pour le contrôle de gîtes aurifères et, d’autre part, les demandes mondiales d’or dans une économie mondialisée et financiarisée.

**Vincent BOS (Doctorant en géographie IHEAL-CREDA, Université Paris 3 Sorbonne Nouvelle) : *De l’utilité de la RSE comme stratégie d’inscription territoriale locale des entreprises. Le cas des compagnies minières aurifères au Pérou.***

Cette communication se base sur une série d’entretiens réalisés au Pérou en 2012 et 2013 auprès de 27 représentants de 7 entreprises minières aurifères.

Au Pérou, la décennie 1990 fut marquée par une libéralisation de l’économie. Dans le secteur minier, cette politique se manifesta par une privatisation et une « internationalisation » de cette activité. L’extraction des ressources minières occupe depuis un poids certain dans l’économie nationale, tandis que le pays figure parmi les 10 premiers producteurs mondiaux de minerais. A échelle internationale, cette même décennie est marquée par une évolution des techniques d’extraction et « l’intronisation » d’un modèle de mines « à ciel ouvert » qui permet de diminuer le coût de l’extraction et d’exploiter des gisements à faible teneur en minerais autrefois délaissés. Ces évolutions technologiques conjuguées à la hausse de la demande mondiale en minerais expliquent la « ruée » des entreprises vers de « nouveaux territoires miniers ». Cependant, l’expansion territoriale de l’activité minière s’avère parfois source de tensions, notamment avec les populations locales, du fait de la compétition accrue qu’elle implique pour le contrôle des ressources naturelles et des risques potentiels qu’elle induit.

Après une brève introduction sur l’évolution du secteur minier péruvien, son poids dans l’économie nationale et la position de l’Etat vis-à-vis de celui-ci depuis 1990, je présenterai les entreprises rencontrées et spécifierai leur nature (transnationales/nationales), techniques d’extraction et zones d’intervention.

Cette communication reviendra sur l’apparition du concept de Responsabilité Sociale Entrepreneuriale (RSE) à échelle mondiale. Un instrument qui intègre des préoccupations environnementales, sociales et économiques pour manifester l’engagement des entreprises en faveur du développement local dans les zones d’extraction (ARELLANO YANGUAS, 2011) et faciliter leur inscription territoriale locale sur la base d’un partenariat « gagnant-gagnant ». On parle alors parfois de « nouvelle stratégie des industries extractives » (ARELLANO YANGUAS, 2011). Bien que recouvrant des réalités diverses, je montrerai que « l’entreprise minière » est souvent perçue comme un acteur uniforme et « magique » qui guiderait le Pérou sur la route du « progrès » et du « développement », voire apparaît sensé pallier la faible présence de l’Etat dans les zones d’extraction. Puis l’analyse des entretiens permettra de connaître la manière dont les entreprises conçoivent la RSE, les thématiques qu’elle recouvre et les budgets qui lui sont alloués, attestant ainsi d’une « RSE à géographie variable ». Si les entreprises minières partagent des préoccupations communes, leur appréciation des réformes opérées dans le secteur et de l’évolution du climat d’intervention peut parfois différer, comme l’illustrent les discours sur les conflits miniers. En insistant sur les trajectoires particulières des entreprises et le poids de l’inscription territoriale locale, je questionnerai ici l’image de la « *minería golondrina* » (SVAMPA et ANTONELLI, 2009), celle d’un secteur minier transnational foncièrement prédateur, uni contre les intérêts des populations locales dans une logique de maximisation des profits à court terme.

**Nicolas MERVEILLE (Chercheur associé au LISST CNRS, EHESS, Université de Toulouse, Conseiller de la direction de recherche et incidence, UARM, Pérou) : *La confiscation des instruments de production de la connaissance par les organisations privées a but lucratif : l’exemple des activités extractives au Pérou.***

Dans la plupart des régions du monde, un projet d’aménagement du territoire est légalement astreint à la mise en œuvre d’une étude d’impacts. L’objectif de la procédure -scientifique, technique et juridique- est de qualifier puis quantifier la portée d’une innovation ou transformation (physique et immatériel) pour les agents, leurs milieux de vie et leur interconnexité.

Les effets et les conséquences générés par l’apparition d’un nouveau composant ou d’un facteur inédit dans un espace-temps singulier sont généralement estimés d’après l’étalon coût/bénéfice qui consiste à comparer les aspects négatifs (perturbation) engendrés par l’événement inédit (traduits en valeur monétaire) avec les bénéfices (les plus-values socioéconomiques) escomptés.

L’exécution d’une étude d’impact suit, bien souvent, une logique linéaire d’explicitation des événements qui émergent dans le monde et qui présuppose un lien direct et unilatéral entre un effet et sa conséquence. L’opération consiste à dresser des listes de facteurs dont on veillera à qualifier les effets et l’on tentera in fine d’en jauger les conséquences.

C’est la pratique de la mesure qui, par la fabrication de chiffres, aidera a posteriori à lever le voile de l'incertitude et déterminer les niveaux d’impacts produits par les nouveaux agencements et équipements. Ce bilan comptable du projet est finalement envisagé par les aménageurs comme un outil d’aide à la prise de décision.

Au Pérou, l’insuffisance de l’investissement dans les activités de recherche scientifique complique l’exercice d’évaluation et de prospective des impacts générés par les grands projets d’aménagement. Pour la dernière décennie, la Defensoria del Pueblo a constaté l’accroissement du nombre des conflits sociaux engendrés, en grande partie, par une méconnaissance des dynamiques territoriales de la part des autorités publiques ainsi que des acteurs privés. Partant d’une étude de cas en région Ancash dans les Andes centrales péruvienne et s’inspirant des travaux d’Alfred North Whitehead, je propose une lecture originale de l’évaluation des impacts sociaux générés par l’implantation du consortium minier Antamina[[3]](#footnote-1). L’idée transversale de l’article est de compléter la logique de mesure par l’impératif d’évaluation où les variables latentes (non chiffrable) jouent un rôle de premier plan dans l’appréciation des effets et des conséquences induit par ce méga-projet minier.

La question que je propose de sonder est formulable en ces termes « quel est l’impact de l’activité minière sur les dynamiques sociales de la région Ancash ? ». Interrogation qui, peut-être, paraitra galvaudée aux yeux de l’expert. Pourtant, en explicitant les logiques des pratiques d’entités silencieuses, parce qu’absentes des grilles d’analyses des travaux de calculs d’impacts, nous espérons parvenir à métamorphoser ces chimères en des propriétés émergentes qui tendent à instituer des boucles d’insoutenabilité dans la dynamique territoriale.

**Anne-Lucie JARRIER (Doctorante en sciences politiques, CERSA, Université Panthéon-Assas) : *Le « permis environnemental » dans la région andine : de la consolidation de l’outil à son usage politique.***

Le dispositif du “permis environnemental”, en vigueur dans la majorité des Etats latino-américains, est un mécanisme central des politques environnementales s'imposant à l'implantation d'une activité économique. Qu'il s'agisse d'un projet minier ou de la construction d'un barrage, ce mécanisme vise à garantir la prise en compte des enjeux environnementaux et sociaux au stade préparatoire des projets. Ainsi, les projets développés sont censés s'inscrire durablement dans les territoires. Dans ce sens, l'obtention du “permis environnemental” doit permettre d'identifier et d'anticiper les risques associés à la réalisation des activités économiques. Dans la majorité des cas, il contemple aussi des programmes d'inclusion des communautés et de mitigation des impacts environnementaux. Le “permis environnemental” se place donc comme un instrument de médiation entre la promotion du développement économique et le respect des écosystèmes locaux.

Cette communication souhaite présenter une analyse comparative des “permis environnementaux” en Colombie, en Equateur et au Pérou. Elle s'appuie sur un travail de terrain, réalisé dans les trois pays en 2011 et 2012, composé d'entretiens semi-directifs menés aussi bien au niveau des administrations étatiques qu'au sein des communautés concernées par la réalisation des projets.

L'analyse du contenu du dispositif permet d'observer une certaine disparité. En effet, le mécanisme est plus ou moins contraignant selon les Etats. Cette observation témoigne d'une prise en compte différenciée des enjeux environnementaux et sociaux et d'une hiérarchie implicite des priorités. Dans ce sens, ce travail souhaite montrer les différences de conception de l'outil et présenter ses évolutions récentes dans les trois pays. Nous montrerons que la consolidation du “permis environnemental” est le produit des conflits sociaux se tissant à l'échelle locale. Néanmoins, il semblerait que cette consolidation du contrôle environnemental ne soit que formel. En effet, on assiste dans le même temps à une promotion gouvernementale des activité minières et au contournement politique de l'outil par l'imposition des projets par les décideurs politiques. Dans ce sens, nous souhaitons démontrer que ces outils n'ont pas la capacité de désamorcer les conflits. Le choix d'un renforcement des dispositifs technocratiques participe donc d'une stratégie d'évitement du débat public sur la question du modèle de développement.

**Camilo LEÓN (Sociologue et doctorant en anthropologie, EHESS Paris) : *Exploitation minière et relocalisation des populations au Pérou.***

L'expansion de l'exploitation minière dans le monde a entraîné, entre autres conséquences, la relocalisation des populations rurales et urbaines. Les effets des relocalisations dues à des projets d'extraction minière ou des projets de développement ont été largement étudiés par les anthropologues et les sociologues depuis les années 70 et ont révélé de nombreuses conséquences néfastes. Plusieurs études ont démontré que les relocalisations "démantèlent les systèmes de production, désorganisent des communautés humaines entières et détruisent les réseaux sociaux depuis longtemps établis ». La destruction des actifs productifs et la désorganisation des systèmes de production créent un risque élevé de pauvreté chronique et poussent les gens vers des conditions d’insécurité alimentaire temporaire ou permanente. La relocalisation provoque également de graves impacts sur l'environnement et la perte de ressources naturelles précieuses. La recherche a également constaté que « la relocalisation forcée a tendance à être associée à un grand stress (psychologique et socio-culturel) et des taux élevés de morbidité et de mortalité» (Cernea, 1988 : 8, traduction personnelle). En plus de ces effets, les relocalisations génèrent un degré élevé de conflit politique, non seulement au niveau local, mais régional et national (Catullo, 2006).

Les relocalisations minières font partie d'un vaste processus qui implique l'accès à des territoires afin d’y opérer des activités d'exploration ou d’exploitation minière. Ce besoin de terres a augmenté ces dernières années, entraînant des conflits importants, en particulier au Pérou (International Land Coalition, 2011). Entre 2002 et 2007, les droits miniers accordés par l'Etat péruvien sont passés de 7,452 à 15,185 hectares (Echave et al 2009). Ce processus agit en parallèle à la hausse mondiale des prix des métaux et coïncide avec les politiques d’ouverture des marchés et la promotion des investissements initiée dans les années 90 et poursuivies par les gouvernements suivants. Cette expansion de l'activité minière a généré en Amérique Latine, des pressions pour transformer la réglementation en matière de régime foncier, a augmenté la valeur des terres et est en train de transformer la manière d’utiliser les terres des populations rurales, en particulier celles des populations qui diversifient leurs habitats dans le cadre de leur stratégie de subsistance (Bury, 2007a).

Au Pérou, de nombreux projets miniers et hydroélectriques ont conduit à des relocalisations et beaucoup d’autres sont encore en projet, impliquant des déplacements de populations. Les projets miniers Tintaya, Volcan, La Granja, Antamina, Alto Chicama et Yanacocha ont généré des processus de déplacement de populations rurales et urbaines. Il est actuellement prévu que les projets Las Bambas, Galeno, Toromocho, Volcan et La Granja, entraînent de nouvelles relocalisations.

Dans cet essai je veux présenter les premiers résultats de ma recherche doctorale sur les effets de la relocalisation des populations au Pérou causée par l’extraction minière analysant trois cas : les projets Tintaya, La Granja et Toromocho. Je vise à définir les conséquences des mouvements de populations sur l'économie, les relations politiques et la culture des familles affectées.

**Bruno HERVÉ (Doctorant en anthropologie sociale et ethnologie, EHESS Paris) : *Cohabitation et jeux de pouvoir entre une entreprise minière suisse et un village de paysans au Pérou.***

Depuis le milieu des années 90, avec un ensemble de facteurs régionaux et globaux favorables, une sorte de boom morderne de l’industrie minière a commencé au Pérou. L’industrie minière est aujourd’hui plus que jamais promue par l’Etat comme le fleuron de l’économie péruvienne. Certains chiffres sont mis en avant avec récurrence, comme les exportations minière représentant 60% des exportations totales du Pérou, ou la croissance actuelle de 6% dont une partie importante est attribuée à l’industrie minière.

L’industrie minière apparaît ainsi comme un miracle économique, une chance à saisir à tout prix, pour l’Etat et une large partie de la société, notamment urbaine. Au Pérou, les projets miniers se développent souvent loin des grandes villes, dans des zones isolées d’altitude. Des enclaves où se jouent des intérêts mondiaux colossaux mais qui restent invisibles en l’absence de conflits.

Au-delà des conflits, ultra-médiatisés, les relations quotidiennes entre des multinationales minières et les populations locales ne sont généralement pas connues, suggérant qu’en l’absence de conflit, l’entente est convenable sinon bonne.

A travers une étude anthropologique localisée sur la communauté paysanne de Fuerabamba, nous souhaitons montrer la complexité de ces relations à travers le cas précis du projet minier Las Bambas. Fuerabamba est la communauté paysanne la plus affectée par le projet d’exploitation. Celui-ci nécessitera le déplacement des 500 familles de la communauté à la fin de l’année 2013.

Notre étude porte sur les relations quotidiennes et locales qui se jouent pendant la cohabitation de l’entreprise minière suisse Xstrata et les familles de Fuerabamba, dans les Andes Sud péruviennes, entre juillet 2010 et mai 2013.

L’industrie minière transforme, réinvente, sur le plan local, toutes les structures et les paradigmes locaux tant sur les plans sociaux, économiques, politiques que culturels. Depuis 2005, Fuerabamba a ainsi vécu un ensemble de mutations, situation de laquelle la population semble avoir tiré un certain profit.

La présence minière a établi des relations de pouvoir fortes. L’absence relative de l’Etat sur le plan local est substituée par une sorte de micro-Etat. La puissance privée recrée des systèmes de domination locaux comme le paternalisme, offrant des emplois aux habitants, et des bourses d’études pour les jeunes. L’entreprise apparaît comme un acteur « total ». Elle joue sur tous les aspects de la vie quotidienne. A travers une multitude de micro-mécanismes quotidiens, s’impose une subordination implicite. La (re)création de festivités villageoises par l’entreprise semble ainsi jouer le rôle de soupape sociale. Entre domination et concessions partielles, l’entreprise fait en sorte de neutraliser, sur les plans politiques et économiques, tout facteur susceptible de nuire au bon déroulement du projet.

Nous ferons ainsi une anthropologie des relations et des interactions quotidiennes sur un plan ultra local essayant de comprendre les jeux d’intérêts des différents acteurs. Une relation de « je t’aime, moi non plus » où et les mécanismes de résistance quotidienne tentent symboliquement d’équilibrer un bras de fer constant où la population semble malgré tout tirer profit de la situation.

**Alice LANGLOIS (Doctorante en anthropologie, EHESS Paris) : *Entre conflit socio-environnemental et territorialité : Mythe(s) et réalité(s) des mondes miniers à La Oroya, Pérou.***

L’objectif de ma thèse est d’étudier au Pérou dans la vallée du Mantaro, les interactions entre les mondes miniers et les populations locales dans les processus actuels de construction identitaire propulsés au-delà des frontières régionales par le phénomène de globalisation.

Dans le cadre du colloque « Ressources minières dans les Amériques : Mutations d’un continent », il s’agira de faire un état des lieux à travers l’étude de cas de la ville de La Oroya, des discours sur les mondes miniers. Cette contribution se propose d’analyser une partie des données de terrain récoltées dans la vallée du Mantaro et à La Oroya de septembre 2013 à juin 2014.

La Oroya, ville industrielle depuis plus d’un siècle est un témoin privilégié du changement d’échelle qu’a subit l’exploitation minière au Pérou. La raffinerie de minerais appartenant actuellement à la DOE RUN PERÚ est au coeur d’un conflit socio environnemental depuis 2007. Faisant entièrement partie du paysage urbain, il serait intéressant de se demander comment les populations locales ainsi que les acteurs locaux et régionaux intègrent ou rejettent cette raffinerie dans leur territorialité.

L’objectif de cette contribution est dans un premier temps de dresser un état des lieux des systèmes de valeur associés aux mondes miniers, ici définis comme une tension entre un espace de production de la ressource, et des représentations et pratiques collectives en mouvement sujettes à de nombreuses hybridations, pour souligner la complexité des relations avec les sociétés andines locales.

Deuxièmement, il sera analysé comment sont utilisés ces systèmes de valeur dans des discours médiatisés, quelles sont les représentations qui servent la cause ou non du conflit socio-environnemental ?

Enfin, dans une troisième partie il sera question de la relation entre les mondes miniers et les politiques de valorisation territoriale, l’objectif étant de faire ressortir le contraste entre les représentations liées à une situation de conflit et celles qui sont liées aux politiques territoriales de développement local.

Dans un contexte où les populations andines s’affirment dans la pluriculturalité, c’est à travers les prismes de la valorisation territoriale, des patrimoines locaux, du tourisme mais aussi des identités et des mémoires collectives qu’il s’agira d’analyser comment se tissent, se nouent où se détruisent les liens aux mondes miniers.

Au-delà des conséquences culturelles, sociales et environnementales des grands projets miniers au Pérou, nous pensons que les liens avec les mondes miniers sont sans cesse mobilisés et qu’ils participent activement à la mutation des sociétés « globalisées ». Il s’agira donc d’ouvrir des pistes de réflexion sur la complexité des logiques sociales et territoriales de construction de cette « andinité », propulsée avec l’activité minière, dans des logiques internationales de développement.

**Mathilde DENOËL (Mastérante « Espaces, sociétés, cultures dans les Amériques », IPEAT, Université de Toulouse – le Mirail) et Martine GUIBERT (Maître de conférences en géographie, UMR « Dynamiques rurales », Université de Toulouse – le Mirail) : *Acteurs globalisés et ressources minières localisées : contours et enjeux du modèle post-extractiviste (étude de cas en Argentine).***

En Argentine, l’exploitation des ressources minières connaît une phase d’intensification portée par la demande mondiale et l’ouverture aux IDE. Le modèle néo-extractiviste progressiste actuel, hérité d’un extractivisme classique et reposant sur un fort imaginaire d’abondance et une appréhension positive des *commodities,* est mis en avant par les autorités, qui le présentent comme une voie possible de développement. En effet, les bénéfices dégagés par les acteurs transnationaux (entreprises canadiennes en particulier), grâce à la modernité des installations et à la productivité accrue du fait des techniques de pointe employées, laissent supposer une meilleure compétitivité du pays, une sécurité économique sur la scène internationale ainsi qu’une meilleure redistribution des ressources à l’échelle nationale.

Or, localement, la stagnation des autres secteurs d’activité et l’absence de retombées franchement positives (emploi, qualité de vie et d’environnement) pour les populations des villages et des vallées voisines alimentent une contestation qui prend de l’ampleur dans le pays et se conjugue avec celle qui monte au Chili et sur le reste du continent. Les assemblées citoyennes, des membres de milieux universitaires et des communautés locales, entre autres, s’organisent pour signifier leur mécontentement, voire leur exaspération face au manque de concertation et d’échanges sur des conceptions visiblement divergentes de l’espace de vie, des ressources, du lien nature-société. Leurs protestations obligent à s’interroger et à repenser le développement local en présence d’acteurs globalisés. Appelant au *buen vivir*, ils mettent en avant un modèle post-extractiviste plus soucieux du respect de la nature et des valeurs socio-culturelles locales.

Á travers les cas des mines à ciel ouvert en Argentine, comme celle de Bajo La Alumbrera, la réflexion propose de revenir au fondement du modèle extractiviste afin de cerner les contours et les enjeux des propositions post-extractivistes, avancées à l’occasion du mouvement important de contestation relayé à l’international. Ce biais conceptuel sous-tend une étude plus approfondie des arguments protestataires fondés sur des relations nature-société redéfinies et sur un autre rapport local-global.

**Kléber GHIMIRE (Professeur en sciences sociales, Université Stendhal Grenoble 3), Marc TROISVALLETS (Maître de conférences en sciences sociales, Université Stendhal Grenoble 3), Alain DONTAINE (Docteur en sciences politiques et PRAG, Université Stendhal Grenoble 3) et Patrice ALLARD (Rédacteur en chef de la revue *Informations et Commentaires : Le développement en questions*) : *L’extractivisme : quelle politique pour une stratégie de développement ?***

Faire de l’extraction et de l’exportation de richesses naturelles (minières ou autres) la base de financement d’une stratégie de développement n’est pas nouveau. C’est la voie choisie par de nombreux pays nouvellement indépendants dans les années 1960-70. Peu d’entre eux en tirèrent un réel bénéfice. Aujourd’hui cette vieille recette, très souvent indigeste, connaît un renouveau. Poussés par des besoins mondiaux accrus, les produits énergétiques et miniers (y compris les métaux rares, cobalt, etc.) connaissent des hausses de demande et de prix qui font espérer d’importantes et durables recettes en devises aux pays exportateurs. De cela résulte en Amérique latine un engouement pour l’exploitation des richesses minières et pétrolières. Au Pérou par exemple, les surfaces dédiées à ces activités passent de 2,6 millions d’hectares au début des années 1990 à 26 millions en 2011 (20 % de la superficie du territoire).

Ceci étant, cette stratégie, au-delà d’une certaine récurrence, n’a-t-elle pas changé de nature et ses conséquences contradictoires, « la malédiction des matières premières », sont-elles inexorables ? La recherche d’une rente semble toujours l’aspect économique le plus prégnant, mais les nouveaux contextes politiques (émergence de gouvernements plus progressistes), les résistances populaires qui y sont liées, peuvent-ils fournir les bases à des alternatives concernant la manière dont cette rente est produite et est utilisée ?

En Bolivie par exemple, la nationalisation des richesses du sous sol permet de mettre en avant des entreprises nationales, d’État ou soutenues par l’État, qui assurent l’exploitation des gisements. Le résultat reste cependant inquiétant. D’une part les pouvoirs politiques en arrivent ainsi à partager et défendre les intérêts de l’industrie minière et, d’autre part, les FTN minières ne sont évincées qu’en apparence. Elles réapparaissent, du fait de leur maîtrise des technologies et des circuits commerciaux, comme prestataires de services ou comme associés dans des filiales jointes.

En partant de ce type d’exemples, cette communication se propose de passer en revue les effets économiques et sociaux toujours contradictoires des conditions politiques d’une stratégie qui, dès lors, ne dégage pas une orientation bénéfique au développement.

Quelles bases explorer pour construire des alternatives ? Au moins trois aspects sont à prendre en compte qui ne peuvent pas être déconnectés des mouvements sociaux et des régimes politiques :

* disposer de règles contraignantes, efficaces et respectées imposant un meilleur comportement des exploitants, à la fois dans les domaines économique (par exemple la transparence) social, environnemental et politique ;
* créer des activités transformant sur place les produits bruts (raffinage des minerais métalliques, pétrochimie)
* créer une intégration économique de ces activités extractives par leur mise en relation avec des réseaux de fournisseurs locaux.

**Nour MOHAMMAD (Doctorante en géographie, CEMOTEV, Université Versailles Saint Quentin-en-Yvelines) : *La politique de relance de la production des terres rares par les États-Unis : Enjeu géoéconomique, enjeu géopolitique ou enjeu environnemental ?***

Cette proposition de communication s’inscrit dans le cadre d'une thèse de doctorat portant sur « La politique de relance de la production des "Terres Rares" aux Etats-Unis : enjeu géoéconomique, enjeu géopolitique ou enjeu environnemental ? ».

Sur le marché mondial, la demande croissante en matières premières constitue aujourd’hui un enjeu économique mais aussi géopolitique et environnemental majeur. Avec la croissance rapide des pays émergents, et la forte hausse des prix, certains minéraux s'avèrent particulièrement stratégiques et critiques. C’est notamment le cas des terres rares, un ensemble de minéraux aux propriétés physicochimiques particulières et utiles à l'industrie. La compétition pour l’accès à ces minéraux stratégiques crée de nouvelles tensions et, éventuellement, des conflits entre les entités politiques et économiques constitutives de l'ordre mondial

La demande de terres rares a augmenté nettement au cours des deux dernières décennies, en raison de l'évolution des technologies, dans des domaines tels que les communications et la téléphonie, les systèmes de défenses nationales, les énergies alternatives. Pour les Etats-Unis, l’accès à ces minéraux est un impératif économique et géopolitique. Selon les statistiques de United States Geological Survey (USGS, 2011), 97% des éléments de terres rares dans le monde proviennent de la Chine (quasi-monopole) qui joue un jeu géopolitique sur la scène internationale par la restriction de ses exportations. Cette position de la Chine a soulevé des inquiétudes chez les responsables américains, de manière évidente depuis 2010.

Les acteurs politiques et industriels américains mettent l’accent sur la nécessité de développer une stratégie géopolitique solide sur ce phénomène politique émergent. Plusieurs propositions de loi ont été soumises et éventuellement votées au Congrès, pour renforcer le potentiel des Etats-Unis, soutenir la production nationale et développer la chaîne d’approvisionnement de terres rares.

A noter que de nombreux acteurs entrent en jeu; ainsi, les organismes fédéraux américains

(Département de l’Énergie, Département de la Défense, Département de l’Intérieur, Agence Américaine de Protection de l’Environnement,…etc) oeuvrent de conserve avec des entreprises du secteur minier, comme, en particulier, Molycorp Inc., (entreprise privée américaine, propriétaire de la mine de Mountain Pass, le plus grand gisement de terres rares non chinois du monde), U.S. Rare Earths Inc. (entreprise publique d’exploration minérale, basée au Texas). En outre, de nombreuses entreprises, locales et transnationales, engagent des projets de développement de nouveaux gisements de terres rares aux Etats-Unis.

Par ailleurs, les ressources disponibles chez les alliés des Etats-Unis (Union Européenne, Japon, Canada, Australie, etc.) sont d’un grand intérêt stratégique. Au final, cette question des terres rares se place au coeur des objectifs globaux et des efforts diplomatiques de Washington, visant à assurer la sécurité militaire et la vitalité économique des Etats-Unis.

**Aurélien REYS (Doctorant en géographie du développement, SEDET, Université Paris Diderot) : *L’arrivée de la Chine dans le commerce des pierres de couleur : ce que ça change pour le Brésil.***

A l'image de nombreuses autres filières minières, le négoce des pierres précieuses de couleur a longtemps été une expression presque caricaturale d'échanges de type centrepériphérie dominés par les pays du Nord. Mais le commerce gemmifère a amorcé au cours des années 1990 une profonde mutation de son organisation et c'est un pays de l'ancien Sud, la Chine, qui est progressivement en train de se placer au centre du jeu (Canavésio, 2011 ; Reys, 2012). Son appétit pour les ressources naturelles, notamment africaines et sud-américaines, n'est plus un secret et est tout autant relevante pour les ressources gemmifères qu'elle l'est pour les minerais industriels ou les denrées agricoles (Arès & al., 2011).

Un tel bouleversement de l'espace économique gemmifère global entraîne forcément une redistribution des rôles ainsi que la réorganisation des filières productives locales. La Chine est en effet soudainement devenue le principal partenaire de nombre de pays producteurs et parmi eux, l'un des plus importants, le Brésil (Reys, 2012). Alors qu'il y a encore une quinzaine d'années les échanges gemmifères entre les deux pays émergents étaient quasiment inexistants, ce sont à présent environ les deux tiers du total pondéral et le quart de la valeur marchande des pierres de couleur brésiliennes extraites chaque année qui sont exportées vers le géant asiatique (source : UN Comtrade, 2012). Les répercussions pour le secteur gemmifère brésilien d'une telle prompte mise en réseau sont évidemment très loin d'être insignifiantes. Si elles se manifestent notamment par le nouage de nouveaux partenariats commerciaux, ces derniers se réalisent aussi au détriment de certains acteurs et se traduisent notamment par un important recul des activités artisanales lapidaires dans certaines localités.

A l'aide des rares données quantitatives existantes (AliceWeb – Ministère brésilien du Développement, de l'Industrie et du Commerce extérieur ; UN Comtrade) et surtout d'une enquête de terrain reposant sur des témoignages et des questionnaires semi-dirigés, les éléments apportés ici visent à retracer le cheminement des affaires gemmifères chinoises au Brésil et à comprendre ses impacts sur les évolutions de l'organisation des productions locales. Ce cas d'étude brésilien permet de s'intéresser de près à une manière de faire à la chinoise, peut-être emblématique d'une stratégie d'acquisition plus générale des ressources minières localisées dans des territoires périphériques où la place des activités informelles conserve toujours un rang majeur dans les économies locales. Il permet aussi de mettre en lumière les faiblesses d'un pays pourtant souvent présenté d'égal à égal face à la Chine en sa qualité d'émergent (Bruno & al., 2011). Néanmoins, la Chine n'est peut-être pas à l'origine de toutes les transformations observées et d'autres facteurs sont impérativement à prendre en compte pour mieux appréhender les évolutions de ce type de filière dans leur globalité.

**Anne PÉNÉ-ANNETTE (Maître de conférences en géographie, AIHP-GEODE, Université des Antilles et de la Guyane) : *La relance de l’extraction minière dans la Guyane vénézuélienne ?***

Notre communication s’intéresse aux spécificités des territoires miniers de la Guyane vénézuélienne en tant que front pionnier énergético-industriel. Le front pionnier, quel que soit son niveau de développement, est encore de nos jours un concept majeur de la géographie économique et régionale, au départ utilisé dans le cas de fronts pionniers agricoles, comme en Amazonie brésilienne (Martine Droulers, Xavier Arnauld de Sartre). Présenter les dynamiques de l’espace minier et énergétique de la Guyane vénézuélienne (mines de fer, mines d’or, gisements de pétrole extra-lourd de la Ceinture de l’Orénoque, ressources hydrauliques et barrages hydroélectriques) nous amène à nous interroger sur les nouvelles modalités d’exploitation des espaces du plateau guyanais et de la plaine alluviale de l’Orénoque, dans un contexte ambivalent de renforcement du contrôle national de l’exploitation par le gouvernement bolivarien et de l’intérêt des firmes étrangères, notamment issues de l’Amérique du Nord.

Il nous apparaît alors important de regarder de plus près les conséquences des nouvelles dynamiques d’exploitation, en termes de peuplement permanent ou temporaire, en fonction des chantiers, des sites d’extraction mobiles. Par là même, nous rejoignons les analyses territoriales concernant d’autres fronts pionniers américains, comme en Athabasca au Canada. Peut-on alors se permettre de qualifier ces nouveaux espaces de fronts d’urbanisation, parsemés de nouvelles villes champignons ? De nouveaux réseaux urbains, de nouvelles formes urbaines, plus ou moins articulés aux espaces dédiés à l’extraction et aux zones industrielles se dessinent. Autant de dynamiques qui rappellent celles des fronts pionniers antérieurs qui ont façonné les espaces américains, tout en faisant ressortir les enjeux de la période actuelle, où se confrontent enjeux de développement de nouveaux bassins industriels et ceux de la protection environnementale.

1. Dirección Nacional de Minería de la Secretaría de Minería du Ministerio de Planificación Federal, Inversión Pública y Servicios de la Nación, 2011 [↑](#footnote-ref--1)
2. Voir par exemple Baxter (2008), Deneault (2008), Engler (2009, 2012), Klassen (2009), Gordon (2010), Deneault and Sacher (2012), Custers (2013). [↑](#footnote-ref-0)
3. <http://www.antamina.com/es/index.php> [↑](#footnote-ref-1)